

Les agents du Service des Douanes
de Saint-Pierre et Miquelon



Madame Annick Girardin
Secrétaire d'État au Développement
et à la Francophonie

A Saint-Pierre,
Le 05 Novembre 2014

Objet : Mise à disposition d'un agent de la DGFIP

Madame la Ministre,

Suite à l'annonce ce jour, par notre chef de service de la mise à disposition d'un agent de la DGFIP, nous avons décidé de déposer un préavis de grève pour le 10 Novembre 2014.

Par l'intermédiaire de ce mouvement nous voulons attirer votre attention sur les faits suivants:

- Malgré un refus de détachement d'un agent de la DGFIP de notre Direction Générale, une mise à disposition abusive nous est imposée, due à une action forcée des politiques tels que vous même et du député Stéphane Claireaux.
- Nous considérons cette décision comme unilatérale, contre le gré de notre direction locale.

Par conséquent, nous refusons catégoriquement la venue de cet agent en surnombre entraînant la désorganisation certaine de notre service et demandons tout simplement l'annulation de cette mise à disposition.

De plus, nous attirons votre attention sur un agent des douanes formé sur l'archipel, actuellement en poste en métropole, inscrit sur le tableau de mutation, se voit refuser son retour pour effectif complet.

Ce recrutement déroge à toutes règles :

- PAE maximal (Plafond annuel d'emplois)
- Pas de CAP (Commission administrative paritaire)
- Blocage tableau mutation

Devant ces pratiques abusives nous sommes en désaccord total et tenant, par la présente, à manifester notre mécontentement.

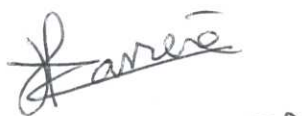
En espérant avoir attiré votre attention, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre sincères considérations.


T. Bourreiller

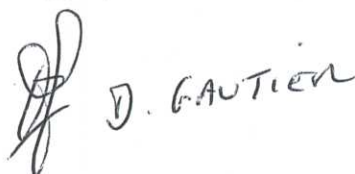

E. ROEL

Les agents des Douanes


C. Detchenemy


CARRERE JP


P. LATHIER


D. GAUJEN


Y. BRY


H. DAIRAN

Copie : Monsieur de le Préfet
Monsieur le Député
Madame le Sénateur-Maire
Monsieur le Président du Conseil Territorial
Monsieur le Chef du service des Douanes
FO Douanes

